



## Association des commerçants de véhicules récréatifs du Canada

### Mémoire prébudgétaire de 2019

**Recommandation 1 :** Le gouvernement du Canada devrait prioriser un ALENA renouvelé qui reconnaît les avantages d'une économie nord-américaine intégrée.

**Recommandation 2 :** Le nouvel ALENA devrait conserver les dispositions qui encouragent l'investissement au Canada et veillent à ce que les taxes canadiennes soient payées, comme les seuils de minimis.

**Recommandation 3 :** Compte tenu des contraintes géographiques des programmes actuellement offerts, le gouvernement du Canada devrait créer une subvention de voyage à des fins d'apprentissage, dont pourraient profiter les personnes qui doivent voyager pour participer à un programme d'apprentissage. Cette subvention devrait être destinée aux personnes inscrites dans un programme qui n'est pas offert dans leur ville ou leur province.

**Recommandation 4 :** Il devrait s'agir d'une subvention en espèces imposable de 2 000 à 4 000 \$ par personne par année visant à alléger différents frais, comme les frais de voyage, d'hébergement et de garde d'enfants pour les familles.

**Recommandation 5 :** Le gouvernement du Canada devrait consentir des investissements ciblés et spécialisés dans l'infrastructure du camping/VR dans les parcs nationaux du Canada. Les 119 terrains de camping fédéraux du Canada comptent, au total, 10 800 emplacements de camping. De ce nombre, 7 911, soit 80 %, ne sont pas desservis. Investir dans l'infrastructure du camping/VR jouera un rôle décisif dans les contributions globales de l'industrie du tourisme au développement économique et à la prospérité future.



## **Association des commerçants de véhicules récréatifs du Canada**

### **Mémoire prébudgétaire de 2019**

#### **L'Association**

L'Association des commerçants de véhicules récréatifs (ACVR) du Canada est une fédération nationale d'associations provinciales et régionales de l'ACVR, constituée de bénévoles, dont les membres se sont réunis pour former une association professionnelle représentant toutes les entreprises liées à l'industrie des véhicules récréatifs. L'ACVR du Canada compte 660 membres d'un océan à l'autre.

Les voyages en VR sont une façon accessible et enrichissante de faire du tourisme au Canada. En 2016, un campeur sur cinq en Amérique du Nord a déclaré qu'il utilisait principalement un VR pour camper, et la popularité de ce type de camping auprès des nouveaux adeptes de cette activité est passée de 18 à 26 % au cours de la dernière année. Les voyages en VR offrent manifestement aux personnes et aux familles l'occasion de découvrir le riche patrimoine naturel du Canada dans nos différents parcs nationaux et autres installations de Parcs Canada, qui accueillent actuellement plus de 27 millions de visiteurs par année.

En outre, les voyages en VR génèrent des retombées économiques importantes au Canada. Chaque année, la fabrication, l'achat, l'entretien et l'utilisation de véhicules récréatifs injectent, directement et indirectement, des milliards de dollars dans l'économie canadienne. En 2017, l'industrie du VR générait 66 000 emplois et 6,1 milliards de dollars en dépenses, dont environ 3,4 milliards de dollars pour la vente et l'entretien de VR. Il y a plus de 4 231 terrains de camping exploités partout au Canada, chacun offrant une expérience unique aux visiteurs canadiens et internationaux.

En 2017, les 2,1 millions de propriétaires de VR du Canada ont fait environ 8,2 millions de voyages en VR. De plus, les Canadiens qui ont loué un VR ont fait environ 612 000 voyages au Canada, pour un total de 8,8 millions de voyages en VR. Ces voyages génèrent environ 3,3 milliards de dollars en dépenses, ce qui fait du tourisme par VR l'activité qui, de loin, contribue le plus aux retombées globales de l'industrie.

La mise en œuvre des trois recommandations clés de l'ACVR du Canada assurera un avenir prometteur à l'industrie du VR. Afin d'aider l'industrie du VR à prospérer partout au pays, il est essentiel de mieux soutenir les travailleurs qualifiés de cette industrie et de miser sur les infrastructures essentielles nécessaires dans nos parcs nationaux. Ces recommandations concordent parfaitement avec les engagements décrits dans les budgets précédents et dans la nouvelle vision du tourisme du Canada, qui consiste à « appuyer l'accès au marché du travail, le perfectionnement des compétences et les possibilités de formation des jeunes et des groupes sous-représentés » et à « collaborer[r] avec les provinces et les territoires, les employeurs et les établissements d'enseignement pour faire en sorte que les Canadiens désireux de travailler dans le secteur du tourisme acquièrent les compétences nécessaires ».

#### **Recommandations pour le budget de 2019 :**



## 1. Commerce nord-américain

- Comme bien d'autres industries, l'industrie du VR fait partie d'un marché nord-américain intégré. En tout, 95 % des produits de l'ACVR sont importés des États-Unis.
- L'acier et l'aluminium sont des matériaux importants à la production de VR, et la hausse des coûts pour l'un ou l'autre, causée par les tarifs douaniers, rendra nos produits moins abordables. Déjà, les concessionnaires de VR rapportent une hausse des prix à cet égard.
- La hausse des prix pour les matériaux utilisés dans la production de VR et provenant du Canada, comme l'acier et l'aluminium, fera augmenter les coûts de fabrication. Or, cela aura des effets néfastes tant sur les entreprises que sur les consommateurs, et ce, de part et d'autre de la frontière.
- L'industrie du VR a profité grandement du marché nord-américain intégré créé par l'ALENA. La libre circulation des biens et services par la frontière a stimulé l'essor de notre industrie.
- L'ACRV est en faveur du seuil de minimis actuel. La hausse du seuil crée des conditions de concurrence inégales pour les concessionnaires de VR et les détaillants étrangers en ligne. Elle compromettra les investissements consentis par l'industrie canadienne dans les ventes en ligne et les points de vente au Canada.

### Recommandation :

- Le gouvernement du Canada devrait prioriser un ALENA renouvelé qui reconnaît les avantages d'une économie nord-américaine intégrée.
- Le nouvel ALENA devrait conserver les dispositions qui encouragent l'investissement au Canada et veillent à ce que les taxes canadiennes soient payées, comme les seuils de minimis.

## 2. Soutien accru des travailleurs qualifiés de l'industrie du VR

- Actuellement, seulement deux programmes de formation de mécanicien de VR sont offerts au Canada, soit au Collège Okanagan à Kelowna, en Colombie-Britannique, et au Southern Alberta Institute of Technology, un institut polytechnique situé à Calgary, en Alberta. Ces deux programmes permettent aux diplômés d'obtenir l'accréditation Sceau rouge, qui est reconnue à l'échelle nationale.
- Dans sa structure actuelle, le programme exige une formation en classe d'environ huit semaines par année, puis une formation d'apprenti que le stagiaire peut suivre à l'endroit de son choix (de nombreux stagiaires retournent chez eux pour cette partie de la formation).
- Les programmes actuellement offerts accueillent le nombre maximal d'étudiants chaque année et ont souvent des listes d'attente pour des dizaines d'autres étudiants éventuels.
- Des programmes de formation sont offerts dans d'autres provinces, mais ils ne sont pas reconnus comme des programmes d'apprentissage complets. Par conséquent, l'industrie compte peu de mécaniciens de VR considérés comme des apprentis. En ce moment, il y a 1 020 mécaniciens de VR à temps plein au Canada, mais seulement 424 ont obtenu l'accréditation Sceau rouge.
- Le nombre de mécaniciens de VR accrédités augmente considérablement en Colombie-Britannique et en Alberta, là où les programmes de formation sont offerts. En 2016, les mécaniciens de VR ayant obtenu l'accréditation Sceau rouge représentaient environ la moitié du nombre total de mécaniciens de VR en Colombie-Britannique et en Alberta, tandis que cette proportion peut atteindre seulement un sixième dans d'autres provinces.



**Recommandation :**

- Compte tenu des contraintes géographiques des programmes actuellement offerts, le gouvernement du Canada devrait créer une subvention de voyage à des fins d'apprentissage, dont pourraient profiter les personnes qui doivent voyager pour participer à un programme d'apprentissage. Cette subvention devrait être destinée aux personnes inscrites dans un programme qui n'est pas offert dans leur ville ou leur province.
- Il devrait s'agir d'une subvention en espèces imposable de 2 000 à 4 000 \$ par personne par année visant à alléger différents frais, comme les frais de voyage, d'hébergement et de garde d'enfants pour les familles.

**3. Investissement en infrastructures essentielles pour soutenir l'industrie du VR**

- Il y a plus de 4 231 terrains de camping exploités partout au Canada, chacun offrant une expérience unique aux visiteurs canadiens et internationaux. Alors que la demande de services de terrain de camping ne cesse d'augmenter, les besoins essentiels en matière d'infrastructure — comme les exigences relatives aux dimensions permettant d'accueillir de plus gros VR et à l'accès aux bornes de distribution électrique et aux installations d'élimination des déchets appropriées — demeurent non financés.
- Comme les voyages en VR sont une composante importante du tourisme, à la fois au Canada et à l'étranger, les investissements dans les infrastructures destinées au camping et aux VR joueront un rôle essentiel dans la contribution globale de l'industrie du tourisme au développement économique et à la prospérité. Les mises à niveau des infrastructures sont essentielles si nous voulons être en mesure d'assurer l'avenir de cette industrie et de la rendre plus accessible aux Canadiens.

**Recommandation :**

- Le gouvernement du Canada devrait consentir des investissements ciblés et spécialisés dans l'infrastructure du camping/VR dans les parcs nationaux du Canada. Les 119 terrains de camping fédéraux du Canada comptent, au total, 10 800 emplacements de camping. De ce nombre, 7 911, soit 80 %, ne sont pas desservis. Investir dans l'infrastructure du camping/VR jouera un rôle décisif dans les contributions globales de l'industrie du tourisme au développement économique et à la prospérité future.